



MARS 2026

Union Nationale des
Syndicats Autonomes

Les beaux jours reviennent!

SOMMES-NOUS PRÊT À AFFRONTER LES TEMPERATURES ?

Pour l'UNSA, de bonnes conditions de travail font partie de nos priorités, à un moment où l'EF5 évolue et en demande toujours plus au personnel.

Pour ce qui est des prélèvements, est-il nécessaire de rappeler que 75% des dons de Sang Total se font en collecte mobile, et l'été comme l'hiver le personnel souffre des températures extrêmes qu'il doit supporter toute la journée.

À ce jour, malgré nos demandes répétées au National, aucune température ni minimale, ni maximale n'a été fixée qui pourrait justifier un report de début ou de fin de collecte, voire une annulation.

Il faut reconnaître que l'année dernière, un certain nombre de collectes ont été déplacées en matinée pour permettre aux équipes de prélever avec des températures plus supportables.

Néanmoins, il reste encore des salles non climatisées ou équipées de grandes surfaces vitrées dans lesquelles les collectes se font aux heures les plus chaudes, et l'utilisation de ventilateurs ne suffit pas pour faire chuter les températures.

La location de climatiseurs mobiles doit être prévue en amont quand les salles sont connues pour leurs chaleurs difficilement supportables pour tous.

Des temps de pause supplémentaires doivent être programmés pour le personnel.

Il est à noter que l'eau mise à disposition n'est que très rarement fraîche, et que les boissons étant à température ambiante, l'envie de s'hydrater pour les donneurs comme pour les salariés est sérieusement diminué.

Le personnel, les amicalistes et les donneurs ont régulièrement du mal à supporter la chaleur dans certaines salles, qui a été l'année passé à l'origine de malaises.

Il faut également prendre en compte que ces malaises en cours de prélèvement entraînent leur interruption réduisant d'autant le nombre de poches.

Le temps perdu à gérer ses effets indésirables entraîne des retards, angoisse les donneurs suivants, dont parmi eux une partie risque de ne plus revenir.

L'UNSA demande que la promesse de fournir des tee-shirts aux équipes à la place des blouses ne se terminera pas comme celle des vestes polaires que depuis plusieurs années nous attendons.



**Union Nationale des
Syndicats Autonomes**

IH/DEL SAINT BRIEUC

Sur les 12 derniers mois, il a été constaté une très forte diminution de cession de CGR elle a diminué de 25% quand le nombre de patients transfusés à lui chuté de 17%, le nombre d'analyses effectuées à lui aussi beaucoup baissé.

La dématérialisation des CR et la simplification de la traçabilité avec l'envoi des résultats en flux EDI ont libéré du temps pour de nouvelles missions confiées aux secrétaires:

- **L'une d'elle est passée à la planification pour les prélèvements.**
- **La seconde à récupéré une partie de ses tâches qu'elle partage avec les tech labo.**

Cette réorganisation du secrétariat et des missions récupérées par les techniciens de laboratoire ont modifié les horaires d'un des postes, et un second changement aura lieu lorsque l'encadrement sera complet et stable.

La responsable par intérim du site de Saint Brieuc est basée sur Rennes, en son absence, sa suppléance est prise par des biologistes de Rennes également.

En attendant de trouver un biologiste, les validations se font à distance sans que cela ne pose de problème.



**Union Nationale des
Syndicats Autonomes**

CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE 2026-2028 (COP)

Cette année l'EF5 Bretagne va devoir réduire son taux d'absentéisme pour diminuer son coût en personnel et pouvoir travailler dans de bonnes conditions. Le taux d'absentéisme global souhaité doit être inférieur à 7% et celui des prélèvements doit lui être sous les 8,5%

Avec 11,4% d'intérimaires en 2025, la Bretagne a le taux le plus élevé au national (une réduction à 9% est demandée en 2026), au prélèvement ce taux était de 15,3 % avec un 20,8 % pour les personnels infirmiers (soit le taux le plus élevé des 13 régions)

Le taux annuel de TURN OVER du personnel souhaité en 2026 ne doit pas dépasser 9% dont 10% pour les infirmiers et 6% pour les techniciens de labo

APPEL AUX ASSOCIATIONS POUR CONDUIRE LES NAVETTES

L'UNSA a appris que l'EF5 va faire appel aux bénévoles afin d'effectuer des navettes pour les actions à la MDD de Rennes. Nous sommes étonnés, on nous dit pourtant que les effectifs ERD et chauffeurs sont en adéquation avec les besoins.

Pour éviter d'être accusé de travail dissimulé comme ça a pu être le cas dans d'autres régions, la direction envisage de leur proposer des contrats d'intérim.

Comment ces personnes non formées pourront gérer un malaise sur le trajet? Pour le personnel EF5, l'attestation de formation aux gestes et aux soins d'urgence (AFGSU) et des mises en situation régulières sont obligatoires.

Ces formations en plus de nous préparer à réagir, nous permettent d'être plus serein afin d'agir au mieux et d'effectuer les gestes de premiers secours, de répartir les tâches et de transmettre l'alerte de manière succincte et claire aux secours.

La présence dans le véhicule d'un personnel de l'établissement est plus rassurant pour les passagers



REJOIGNEZ

NOUS!



SANS VOUS ON N'Y ARRIVERA PAS!!!

100% AUTONOME

Pour l'UNSA, ce sont les salarié-es qui savent le mieux ce dont ils ont besoin, ce qu'il faut négocier et ce qu'il faut proposer. C'est vous qui décidez de notre positionnement

100% UTILE

L'UNSA déplore les attitudes d'opposition systématique et revendique le rassemblement pour proposer ensemble des solutions efficaces

100% RESPONSABLE

L'UNSA porte des propositions argumentées et motivées pour améliorer l'emploi, les salaires et les conditions de travail

100% PAS PAREIL

L'UNSA est une jeune organisation, nous voulons redonner espoir dans un syndicalisme moderne, autonome et indépendant

LA COTISATION EST DE
SEULEMENT 80€
N'ATTENDEZ PLUS!!

Sans engagement

Renouvellement libre chaque année
Règlement par chèque ou par virement.

mail: unsa.efs Bretagne@gmail.com

tél: 06 01 88 67 66

En pièce-jointe vous trouverez le bulletin d'adhésion, le règlement peut se faire par virement ou par chèque

PS: Si vous ne souhaitez plus recevoir cette communication, vous pouvez décider de vous-même de bloquer l'expéditeur via la fonction « courrier indésirable » de votre messagerie.